

Beauregard-l'Évêque



Bulletin Municipal

40 ans



• édition 2023 •

UTILE



Pharmacie Champiat

04 73 62 95 96

Pôle Santé

04 73 59 52 77

LES HORAIRES



Permanences de Mme le Maire

Sur rendez-vous.

Ouverture du secrétariat au public

Lundi de 17h à 18h30.

Mardi, mercredi, jeudi
et vendredi de 9h à 11h30
et 17h à 18h30.

Assistante sociale

Sur rendez-vous au 04 73 60 71 70

Agence Postale

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et
vendredi de 9h à 11h30 et 17h à 18h30.

- Semaine : levée du courrier à 15h

- Samedi : levée du courrier à 11h30

EDF - GDF



Principaux numéros dépannage électricité :

0 810 333 063

Dépannage gaz :

0 810 433 063

Solidarité energie

(clients en difficulté) :

04 73 34 50 80

Tarif 1^{er} nécessité uniquement :

0 800 650 309

CONTACT



mairie.beauregard.leveque@wanadoo.fr

www.beauregardleveque.fr

 Commune de Beauregard-l'Evêque

QUELLES PIÈCES RÉCLAMER, COMMENT ET OÙ LES RÉCLAMER

Extrait d'acte de naissance

Gratuit - Mairie du lieu de naissance ;
indiquer la date de naissance, les noms
et prénoms ; joindre une enveloppe
timbrée avec l'adresse.

Extrait d'acte de mariage

Gratuit - Mairie du lieu de mariage ;
indiquer la date du mariage, les noms
et prénoms ; joindre une enveloppe
timbrée avec l'adresse.

Extrait d'acte de décès

Gratuit - Mairie du lieu de décès ou du
dernier domicile ; indiquer la date du
décès, les noms et prénoms ; joindre
une enveloppe timbrée avec l'adresse.

Livret de famille

Gratuit - Mairie du mariage ; en cas de
perte, fournir l'état civil du conjoint et
des enfants.

Carte d'électeur

Gratuite - Mairie du domicile ; pièce
d'identité, justificatif de domicile
(quittance loyer, EDF) ; avoir 18 ans.

PACS

Désormais le PACS se fait en Mairie.
Les documents sont disponibles soit
en Mairie, soit sur internet :

service-public.fr

Passeport et cni

Se renseigner en Mairie de Lezoux

au **04 73 73 01 00**

ou à la Mairie de Pont-du-Château

au **04 73 83 73 70**

Casier judiciaire

Gratuit - Ministère de la Justice : Casier
judiciaire national,
107, rue du Landreau,
44079 Nantes Cedex ;
joindre une enveloppe timbrée avec
adresse.

Certificat de domicile ou résidence

Gratuit - Mairie ; pièce d'identité.

Certificat de nationalité française

Gratuit - Greffe du tribunal d'instance
du domicile ;
livret de famille et toutes pièces
prouvant la nationalité.

Certificat de vaccination

Praticien qui a effectué la vaccination ;
présenter les certificats originaux ou
les carnets de santé des enfants.

Certificat de vie

Gratuit - Mairie du domicile ; livret de
famille.

Légalisation matérielle de signature

Gratuit - mairie ; la signature à légaliser
doit être faite à la mairie avec carte
d'identité.

Carte grise de véhicule d'occasion

sur internet : service-public.fr

Demande d'alignement, permission de voirie

Gratuit - Pour la voirie communale à la
Mairie, pour la voirie départementale à
la Direction de l'Équipement après avis
du Maire ; fournir une demande et plan
de situation, enveloppe timbrée pour
le retour.

Demande d'adduction en eau potable

Prix suivant devis-facture - Mairie ;
fournir plan de situation.

Demande de branchement à l'égoût

Prix suivant devis-facture - Mairie ;
fournir plan de situation.

Demande de réparation sur réseau communal (avant branchement particulier)

Téléphoner à la Mairie
au **04 73 68 16 03**.

Pour ces trois dernières demandes,
vous pouvez prendre contact avec la
SEMERA au **04 73 15 38 38**

Recensement Militaire :

Tous les jeunes de 16 ans révolus doivent venir en Mairie se faire recenser
pour obtenir une attestation, obligatoire pour les examens et permis de
conduire (se munir du livret de famille et CNI).

BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE 2023

Directeur de publication : Patricia Bussiere

Crédits photos : Mairie de Beauregard

Impression : Imprimerie Chambrial Cavanat

Tirage : 1 000 exemplaires

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année 2023 a été riche en réalisations pour notre commune.

L'équipe municipale et moi-même avons œuvré pour votre bien-être et les projets que nous avons envisagés ont été réalisés.

La table d'orientation est achevée mais malheureusement le résultat attendu n'est pas au rendez-vous, vous l'aurez sans doute remarqué !

Le maçon, la céramiste et moi-même, sommes sur le point de trouver une solution afin que ce problème soit résolu.

Nous avons terminé le schéma d'assainissement de la commune, ouvrage qui va améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement de l'assainissement collectif de la commune, document qui nous sera bien utile dans la programmation des travaux à réaliser.

Nos efforts ont porté principalement sur la réfection de la rue de l'école avec la reprise des réseaux d'eau et de l'éclairage public, avec une modification du sens de circulation permettant ainsi de sécuriser les abords de l'école.

Il semblerait que la vitesse se soit réduite sur le Coudert avec le passage en Zone 30, mais malgré tout nous avons encore quelques irréductibles qui s'entêtent à faire des démonstrations dangereuses avec leur 2 roues et prendre les sens interdits en toute impunité... à leurs risques et périls !

La cour de l'école a été agrandie car l'effectif scolaire étant relativement stable avec 159 enfants il fallait penser à réaménager le site, pour le confort des élèves, des enseignants et des personnels d'encadrement.

Nous avons acheté du mobilier adapté et des zones de jeux vont être créées afin que chaque enfant puisse trouver une zone pour la détente, se défouler ou pour un temps calme.

Le centre de loisirs a pris son rythme de croisière et la fréquentation est plus que correcte avec 25 enfants en journée sur les vacances scolaires. Nous sommes très satisfaits du fonctionnement et les parents ravis de profiter du service sur la commune.

Les abris bus dégradés ont été remplacés et 2 autres ont été rajoutés pour compléter la mise en sécurité des collégiens.

Nous poursuivons l'entretien régulier et la remise en état des fossés, ceux de la Borde et celui de la route de Courcourt ont été repris en fin d'année.

Nous avons engazonné le deuxième cimetière afin de réduire l'entretien à effectuer par les agents des services techniques et cela va se poursuivre à raison d'un cimetière tous les ans.

Le terrain de football est aussi en cours de réhabilitation et les abords ont été réaménagés par le club avec l'installation de nouveaux abris.

Il faut convenir qu'un travail remarquable est réalisé par les agents des services techniques pour l'entretien du Coudert et des rues et celui-ci serait d'autant plus visible s'il n'était pas gâché par les propriétaires de chiens qui ne ramassent jamais les déjections de leur animal.... je ne ferai pas de commentaire !

En 2023 en raison de la crise économique, le conseil municipal n'a pas augmenté les impôts compte tenu de la forte augmentation de plus de 7% votée par l'état.

Malgré tout, en restant vigilants, le budget de la commune nous a permis de concrétiser des projets qui nous permettent de rester un village agréable et attractif.

Le projet phare de 2024 est la réhabilitation des bâtiments communaux.

La commune elle aussi est confrontée à la crise et particulièrement au coût des énergies. C'est pourquoi nos efforts vont porter sur la réduction des factures d'électricité. Nous allons installer des panneaux solaires sur le restaurant scolaire et sur le bâtiment du foyer. Malheureusement les autres bâtiments communaux n'ont pas obtenu l'avis favorable de l'architecte des bâtiments de France.

Nous allons également réhabiliter la terrasse de la médiathèque qui en a bien besoin.

Le bâtiment foyer/pétanque aussi va faire peau neuve avec un projet d'agrandissement des salles existantes et la création de salles supplémentaires de réunion pour les associations.

Nous allons également poursuivre l'entretien des chemins communaux et des fossés en fonction des priorités.

Nous soutenons et remercions bien sûr les nombreuses initiatives de nos acteurs locaux (agriculteurs, pompiers, artisans, commerçants, professions libérales, associations et leurs nombreux bénévoles) qui apportent à nos habitants des services et la possibilité d'exercer leurs activités sportives, culturelles ou sociales en toute proximité.

Grâce à tous, Beauregard se porte bien. Avec 1 603 habitants nous avons une progression de la population de 10%.

Cela devrait ralentir dans les 3 prochaines années. En effet avec la Loi ZAN (zéro artificialisation nette) les surfaces constructibles actuelles devraient être réduites d'au moins 50%, les terrains constructibles passant en zone naturelle. C'est un sujet à suivre pour les propriétaires fonciers !

Je voudrais souligner le travail de qualité qui est réalisé par l'ensemble de nos agents qui savent se rendre disponibles, parfois au pied levé, auprès de la population et qui maintiennent un service public de qualité et de proximité. Chaque service est très investi dans la bonne marche de la commune et nous pouvons compter sur les compétences de chacun.

Je veux remercier le conseil municipal des jeunes et son nouveau Maire Louis Tennevin pour leur engagement citoyen et les projets qu'ils vont mettre en œuvre cette année.

Je veux remercier les adjoints, les conseillers municipaux, toujours à mes côtés dans les moments difficiles et qui m'apportent un réel soutien. Merci à eux pour leur énergie communicative, pour leur implication dans les dossiers, pour le travail accompli dans la bonne humeur, même si parfois nous ne sommes pas toujours d'accord, c'est ce qui fait la richesse des débats et de notre équipe !

Avec l'ensemble des élus « jeunes et moins jeunes », nous vous adressons nos vœux de santé, de bonheur, et de succès dans vos projets.

Soyez assurés que nous continuerons de mettre tout en œuvre pour que Beauregard reste le village chaleureux que vous connaissez.

Bonne et heureuse année à tous !

Patricia BUSSIÈRE

Maire de Beauregard-l'Évêque

Conseil Municipal des Jeunes

En 2023, le CMJ a été très actif. Plusieurs projets ont été menés.

Le 8 janvier 2023, les jeunes étaient présents pour servir le dessert au repas des aînés. Ce fut un moment très convivial et chaleureux.

Pour le lundi de Pâques, la traditionnelle chasse aux œufs, dans le jardin de la résidence Gautier, a été couronnée de succès.

Une boîte à livres, demandée depuis longtemps a été installée près de l'ancienne bascule. Le CMJ a proposé et réalisé une signalétique.

En juin, l'école a procédé à l'élection de nouveaux conseillers. Le 29 septembre, le Maire et ses adjoints ont été élus.

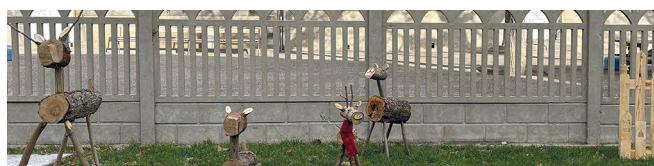
Ces nouveaux élus sont arrivés avec de nombreux projets. En particulier une balade contée sur Beauregard, devrait bientôt être installée : photos et textes vous renseigneront sur le village.

Pour la fin de l'année 2023, l'idée a été lancée de fabriquer des décorations à mettre dans le village. Petits et grands ont fait preuve d'imagination et de créativité. De nombreuses réalisations ont pu être installées.

Le CMJ est présent lors des commémorations, aux côtés du Conseil Municipal.



Boîte à livres



Décoration de Noël



Tous les conseillers vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Liste : Keryan BACAR, Kali DA COSTA, Angéla DREVET, Evan GIRONDE, Gabryel MIQUEL, Tania NOVAIS, Ambre ROCHER, Chloé ROUSILLON, Marion VENESSI, Julie GAY, Lou-Anne PRECIGOUT, Corentin CHAPET, Faustine TERRIAC, Louis TENNEVIN.

Elias BOUCHEMA



Elias BOUCHEMA est venu, depuis juin 2023, renforcer l'équipe des Services Techniques de notre commune.

Après deux années à temps partiel en tant que contractuel, il a maintenant rejoint Éric et Stéphane, à temps plein, pour assurer, à leurs côtés, les petits travaux, le nettoyage, l'embellissement de la commune...

Âgé de 26 ans, il a fait ses études au lycée de Marmilhat, titulaire d'un BEP agricole puis d'un BAC Professionnel Aménagement Paysager. Soyons certains qu'Elias saura mettre à profit ses compétences et ses connaissances dans l'intérêt général. Sportif, joueur de foot, Elias pratique aussi la randonnée pendant ses loisirs.

Bienvenue à lui...

Eric GAILLOT

Bonne retraite Eric !

Eric GAILLOT, agent des services techniques a fait valoir ses droits à la retraite après 16 années passées au sein de la commune et au service des administrés.

Avant de rentrer dans la collectivité en janvier 2006, il a travaillé comme maçon chez différents employeurs à Lezoux, puis comme agent de maintenance et des espaces verts au Sicoli.

Durant l'année 2019, il a rencontré de nombreux soucis de santé qui l'ont obligé à interrompre son activité professionnelle prématurément.

Ayant accompli un nombre d'années suffisant lui permettant de prendre un repos bien mérité, la municipalité lui a organisé une réception à l'occasion de son départ en retraite.

Cette manifestation qui avait réuni quelques amis, sa famille, ses collègues, des élus et anciens élus a permis des retrouvailles conviviales et chaleureuses afin de féliciter le nouveau retraité.



Médiathèque “Au cœur des p@ges”

PROGRAMME 2024

Pour cette nouvelle année, je souhaiterais pouvoir rencontrer des personnes qui seraient motivées pour venir m'aider à la médiathèque : équiper les livres, mettre en valeur les ouvrages, participer aux acquisitions... Je suis persuadée que l'enrichissement d'un fonds se nourrit des échanges entre personnes passionnées, je vous attends donc nombreux !

J'aimerais aussi pouvoir créer un club de lecteurs, qui pourrait se réunir tous les mois ou tous les 2 mois, selon les disponibilités des participants. Nous pourrions échanger sur nos coups de cœur littéraires ou cinématographiques autour de thé, café et petites douceurs !

Ensuite, je souhaite installer un espace « Bien-être » où les lecteurs pourront trouver des livres sur la cuisine, les loisirs créatifs, le développement personnel, la beauté, tous les documentaires indispensables pour se sentir bien chez soi, dans un espace cosy et confortable où l'on a plaisir à venir se lover.

Au printemps, j'aimerais offrir aux lecteurs l'opportunité d'échanger des graines ainsi que des boutures de plantes avec l'installation devant la médiathèque d'une grainothèque et d'une bouturothèque.

Je souhaiterais au long de l'année continuer de proposer des ateliers couture, après le cabas à livres nous pouvons imaginer la création d'autres accessoires comme un tour de cou, une trousse, des projets faciles à coudre en une après-midi.

Et sur le même modèle, une création en une après-midi, proposer des ateliers de loisirs créatifs parents/enfants pour créer des objets en papier plié ou en tissu.

À chaque vacances scolaires, proposer l'accueil des enfants du Centre de Loisirs de Beauregard-L'Évêque pour une après-midi de jeux de société et d'animation lecture.

UN NOUVEAU VISAGE À LA MÉDIATHÈQUE !

Depuis septembre, la médiathèque a une nouvelle responsable. Pour vous la faire connaître, nous sommes allés à sa rencontre pour lui poser quelques questions.



Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Frédérique, je suis bibliothécaire depuis 20 ans, archiviste depuis 30 ans et je viens de la banlieue d'Orléans, dans le Loiret. J'ai travaillé dans une médiathèque d'une ville de 17 000 habitants, en secteur jeunesse, adulte et discothèque.

J'ai rejoint mon mari ici car il ne voulait pas quitter l'Auvergne. À nous deux, nous avons cinq enfants et trois chats.

Qu'est-ce qu'une médiathèque pour vous ?

C'est un refuge, un endroit où tu peux trouver tout ce que tu cherches. Toutes les réponses à tes questions sont dans les livres, qu'elles soient pratiques ou plus philosophiques. Tu trouves même parfois ce que tu ne cherches pas.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

J'aime que les gens ne repartent pas les mains vides mais avec un livre que je leur ai conseillé et qui leur plaira.

Et puis, j'adore faire de la lecture à voix haute aux enfants, aux adolescents et même aux adultes.

Quels sont les livres que vous aimeriez conseiller aux enfants ?

L'album Sentimento de Carl Norac, illustré par Rebécca Dautremer aux éditions Bilboquet. C'est un livre magnifique, très poétique. Et aussi, tous les albums de Michaël Escoffier si vous voulez rire avec vos enfants !

Et vos coups de cœur pour les adultes ?

J'adore les polars, je vous conseillerai donc un cosy crime d'Ali Rebeih intitulé Tante Alice enquête : Le bonheur est dans le crime. J'aime aussi beaucoup les romans de Dennis Lehane, un auteur à découvrir si vous ne le connaissez pas encore.

Toutes ces propositions sont à découvrir à la médiathèque, n'hésitez pas à aller rencontrer Frédérique et la laisser vous guider dans vos choix de lecture.

MIAM MIAM



La 15^{ème} édition du Miam Miam... des livres ! intitulée cette année « Hissez haut les couleurs » s'est tenue à Beaugard-l'Évêque le vendredi 6 et le samedi 7 octobre. C'est la première fois que notre commune accueillait cette manifestation culturelle, désormais bien ancrée dans le territoire de Billom communauté. Ce rendez-vous entre les livres et les tout-petits a une nouvelle fois rencontré son public puisque **334 visiteurs** ont fait le déplacement !

Janik Coat, autrice et illustratrice de talent, à qui l'on doit de nombreux albums, imagiers et pop-ups était la marraine de l'évènement. Elle a dédié ses ouvrages tout au long du salon, à côté de l'espace librairie installé pour l'occasion par les libraires de Billom. De nombreuses animations, toutes gratuites, étaient au programme : kamishibai, raconte-tapis, lectures de contes ou encore lectures animées. Des propositions de qualité qui ont plu aux bambins et à leurs parents !

Un grand bravo au collectif, bénévoles et professionnels du livre, de la lecture publique et de la petite enfance pour l'organisation (le Réseau des bibliothèques, le Relais Petite Enfance, l'Association Passeurs de mots et de la librairie « Il était une fois »).

Et un grand merci aux collectivités (Conseil départemental et Communauté de communes) pour leur soutien financier. Celui-ci est essentiel pour pérenniser ce salon dont l'enjeu est d'importance : transmettre le goût de la lecture dès le plus jeune âge !

INFORMATION

La médiathèque dispose de nombreux jeux de société pour enfants et adultes, proposés par le Réseau des bibliothèques de Billom Communauté et l'emprunt est gratuit. Il suffit d'être inscrit à la médiathèque.



HORAIRES D'OUVERTURE :

Mercredi 14h à 19h • Jeudi 16h30 à 19h
Samedi 10h à 12h.

Tél. 04 73 73 75 58

Mel : media.beaugard@orange.fr

Réseau des bibliothèques :

www.billomcommunaute.reseaubibli.fr

Mel : reseaubib@billomcommunaute.fr

Tél. 04 73 79 88 28

École publique



L'école de Beauregard-l'Évêque possède cette année encore un effectif relativement stable avec une légère baisse d'effectifs (151 élèves). De nouveaux personnels sont arrivés dans l'équipe de l'école : Sylvie QUINCY en CM1-CM2, Nelly RALET-DOMINIQUE (décharge de maître formateur de Maguy SAVATTEZ) en CE1-CE2 du point de vue des enseignants, Aurélie DAILLOUX et Céline LAMOTTE pour les AESH.

La septième classe est dorénavant fonctionnelle. Elle accueille les 23 élèves de CM1/CM2 de Mme QUINCY. Elle est équipée d'un point d'eau, de la climatisation et de matériel de vidéo-projection neuf.

En ce qui concerne le temps périscolaire (avant et après l'école), la fréquentation est élevée et en hausse. Entre 95 et 120 élèves mangent quotidiennement au restaurant scolaire, répartis en deux services. La garderie du matin rassemble 45 élèves au maximum répartis en deux zones (15 élèves pour la maternelle et 30 pour l'élémentaire). La garderie du soir, quant à elle, regroupe 45 élèves au maximum.

Le projet d'école a été réécrit au cours de l'année scolaire 2021. Ce document est un outil de pilotage pour organiser les différentes actions menées dans les classes et dans l'école pour trois années scolaires. Il met l'accent sur la réussite des élèves grâce à deux axes spécifiques :

améliorer leurs compétences et proposer une continuité des apprentissages et des enseignements. Il englobe les trois cycles, de la petite section au CM2, et vise donc à élaborer un parcours d'apprentissage pour les élèves. Les choix de l'équipe, élaborés à partir de besoins identifiés, se sont portés sur le développement du langage sous toutes ses dimensions dans le domaine du français, sur la résolution de problèmes en mathématiques et sur le « vivre ensemble » de manière transversale.

Le travail fourni à l'école permet aux élèves de développer de bonnes compétences. Les évaluations nationales ou de circonscription et la liaison avec le collège de secteur en sont témoin. Les activités proposées, en lien avec les axes définis dans le projet d'école, sont diversifiées et offrent aux élèves la possibilité de s'épanouir dans différents champs culturels, artistiques et sportifs.

Pour l'année 2023-2024, l'équipe enseignante a choisi d'organiser une chorale d'école, sous la direction de Carine RODRIGUEZ. Outre les compétences inhérentes à la musique (position du corps, placement de la voix, respect du rythme et des mélodies, etc.), l'action de chanter en chœur, à plusieurs, permet de développer également le « vivre ensemble », le respect de l'autre, l'écoute du collectif et la coopération pour un but collectif.

Conseil d'École représentants des Parents d'élèves année scolaire 2023/2024

Le Conseil d'école est composé de parents d'élèves élus chaque début d'année scolaire, de l'équipe enseignante, du maire et ou de son représentant, du DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) et de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Un intervenant extérieur peut être invité si un sujet est abordé à l'ordre du jour.

Cette instance se réunit 3 fois par an au minimum et les points du jour sont relatifs à l'organisation et à la vie scolaire (règlement intérieur, sorties scolaires...) aux projets pédagogiques mis en place et à toute question touchant le fonctionnement de l'école.

Les sujets relatifs aux services municipaux relèvent de la Mairie et ne sont pas évoqués dans cette instance.

Chaque début de rentrée scolaire des élections de parents d'élèves au conseil d'école ont lieu et le nombre de parents élus est défini en fonction du nombre de classes.

Les parents élus représentent les familles des enfants de l'école, et dans la mesure du possible chaque niveau de classe. Cette année il y a 7 classes donc 7 titulaires et 7 suppléants.

Les délégués de parents sont les interlocuteurs directs des familles pour faire remonter des questions ou des suggestions à aborder lors du Conseil.

Pour cette année scolaire :

TITULAIRES : LAMBY Véronique (présidente) (CM1 : Mme QUINCY) ; GAY Olivier (CM2 : Mme QUINCY) ; EGEA Jordy (CM2 : Mme QUINCY) ; RAZY David (CE1 : Mme SAVATTEZ) ; TESSIER Laëtitia (CP : Mme PALLARES) ; HUGONENC Vanessa (CE1 : Mme SAVATTEZ) ; DUFAL Christelle (CP : Mmes GANAUD/JOTHY).

SUPPLÉANTS : DODAT Régis (CM1 : M. DE LUCA) ; SANSON Marilyne (GS : Mme CURABET) ; MERLE Marlène (PS : Mme RODRIGUEZ - GS : Mme PALLARES - CE1 : Mmes/GANAUD/JOTHY) ; RAMON Maxime (MS : Mme CURABET) ; SCHOBERT Delphine (CE2 : Mme SAVATTEZ) ; GENET Pauline (MS : Mme RODRIGUEZ) ; ANTUNES Sandrine (CE2 : M. DE LUCA).



CONTACT :
pebeauregard@gmail.com

TROMBINOSCOPE



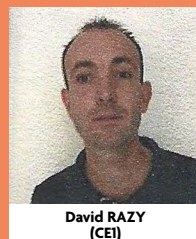
Véronique LAMBY
(CM1)



Olivier GAY
(CM2)



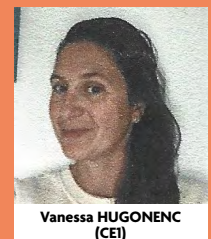
Jordy EGEA
(CM2)



David RAZY
(CE1)



Laëtitia TESSIER
(CP)



Vanessa HUGONENC
(CE1)



Christelle DUFAL
(CP)



Régis DODAT
(CM1)



Marilyne SANSON
(GS)



Marlène MERLE
(PS-GS-CE1)



Maxime RAMON
(MS)



Delphine SCHOBERT
(CE2)



Pauline GENET
(MS)



Sandrine ANTUNES
(CE2)



CONTACT :
Patricia GENAUD (DIRECTRICE)
Tél. 04 73 68 02 12
ecole.beauregard-leveque.63@ac-clermont.fr

État civil 2023

• NAISSANCES :

SHAKER Hana	13 janvier	Beaumont
VERGNAUD Alya	31 janvier	Thiers
RALITE Melly	26 mai	Thiers
DODAT Lyana	5 septembre	Clermont-Ferrand section de Montferrand
HAYEZ Lola	8 octobre	Beaumont
KRAWIECK Mila	13 octobre	Clermont-Ferrand section de Montferrand
SÉNÉCHAL Côme, Auguste, Pierre	7 novembre	BEAUMONT

• MARIAGES :

JUDEL Thierry et DE MAGALHAES Maria, Julia	28 juillet	Beauregard-l'Évêque
KRAWIECK Romain et DO CARMO FERREIRA Maëva, Thérèse	29 juillet	Beauregard-l'Évêque
GARCIA Jean-Luc et POEIRA Ilda de Jésus	30 septembre	Beauregard-l'Évêque

• DÉCÈS :

OLEJNIK François, Martial, Moïse	25 février	Beauregard-l'Évêque
CANET Alain	23 mars	Clermont-Ferrand
BRUNEL Raymond, Justin, Marius	19 mai	Beauregard-l'Évêque
BARNETO Gracieuse veuve SAINT-ESTEBEN	18 juin	Beauregard-l'Évêque
GAUTHIER Philippe, Patrice	7 juillet	Beauregard-l'Évêque
ECKERT Martial, René	17 juillet	Beauregard-l'Évêque
BELOU Angèle, Yvonne, Eugénie veuve LAGNIER	5 septembre	Maringues
BORDELAIS Francis, Pierre, Michel	15 novembre	Clermont-Ferrand
GOULIARDON Bernard, Louis	15 novembre	Riom

Assistantes maternelles

Véronique GEORGEAULT	04 73 62 96 83	36 rue de la Courdiarche BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE Crèche familiale : Non	3 enfants de 0 à 18 ans.
Valérie INTSABY	04 73 73 78 62	6 rue de la Double BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE Crèche familiale : Non	4 enfants de 0 à 18 ans.
Véronique LAMBY	04 73 68 15 77	28 chemin du Bois BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE Crèche familiale : Non	2 enfants de 0 à 18 ans, 1 enfant de 3 ans à 18 ans.
Manamirija MARTIN	06 68 10 76 82	3 rue de l'Église BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE Crèche familiale : Non	2 enfants de 0 à 18 ans, 2 enfants de 15 mois à 18 ans.
Nadia MAYMONT	04 73 73 74 01	11 rue de la côte pareille BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE Crèche familiale : Non	2 enfants de 0 à 18 ans, 2 enfants de 24 mois à 18 ans.
Carla MENDES	04 73 88 23 01	5 rue du Levant BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE Crèche familiale : Non	2 enfants de 0 à 18 ans, 1 enfant de 18 mois à 18 ans, 1 enfant de 3 ans à 18 ans.
Eliane PALLOT	04 73 59 11 35	27 chemin de Chantagret BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE Crèche familiale : Non	2 enfants de 0 à 18 ans, 1 enfant de 13 mois à 18 ans, 1 enfant de 2 ans à 18 ans.
Anne POTELLERET	04 73 88 24 76	Rue du Charmagnat BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE Crèche familiale : Non	2 enfants de 0 à 18 ans, 1 enfant de 18 mois à 18 ans, 1 enfant de 2 ans à 18 ans.

Travaux

QUELQUES CHIFFRES POUR LES RÉALISATIONS EN 2023

Aménagement de la Place du Coudert Rue de l'École :

En 2023, la commune a réalisé les travaux d'aménagement de la rue de l'École et de la partie Ouest de la Place du Coudert.

L'aménagement a consisté à revoir le sens de circulation, à sécuriser le cheminement piéton tout en proposant du stationnement adapté pour les VL et le bus scolaire, à finaliser le remplacement des lampadaires autour de la Place du Coudert pour mettre des éclairages Led, ainsi qu'à terminer la mise en souterrain des réseaux électriques, d'eau et de télécommunication.

La cour de l'école a également été agrandie et aménagée.

Le montant des travaux (hors éclairage public et enfouissement des réseaux, bénéficiant par ailleurs du financement de Territoire Energie) s'est élevé à 295 688,31 € H.T.

La commune a bénéficié des financements de la part :

- Du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme de 115 536 € (FIC)
- De l'État de 77 384 € (DETR)

Coût revenant à la commune : 102 768,31 €

Remplacement et implantation de nouveaux abris-voyageurs :

La commune a décidé de remplacer 3 abris-voyageurs existants. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a participé au financement des dalles à hauteur de 80% du montant total hors taxe qui était de 10 277,50 €.



Réfection du stade :

Cette réfection s'est faite en 2 temps :

- au printemps, aération, égalisation et réensemencement
- fin septembre, mise en place d'un mélange terre/sable et réensemencement

Le tout pour une somme de 6 400 €.



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*


PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



30 ans déjà !

EHPAD Gautier

L'Ehpad Gautier a fêté ses trente ans le 16 septembre 2023 en présence d'environ 300 convives dont le Conseiller Départemental Jacky GRAND, madame le Maire de la Commune et Présidente du C.C.A.S. Patricia BUSSIERE, le Maire et Sénateur Honoraire Alain NERI, les membres du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration, les représentants des Collectivités, les Partenaires, les Professionnels de Santé, les représentants de la Paroisse Saint-Taurin de LEZOUX, et surtout les Résidents de l'Ehpad GAUTIER et de l'Accueil de Jour, leurs familles et les membres du personnel, dont moi-même, Christèle AUBERT, aux cordons de l'organisation.

Un anniversaire que nous pouvons célébrer grâce à la famille GAUTIER et plus particulièrement grâce à Madame Marthe GAUTIER, qui n'ayant pas d'héritier après le décès de son époux, a fait donation à la Commune de BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE le 24/08/1988, du terrain sur lequel l'établissement a été construit ainsi que du don de la maison de fonction attenante.

Une condition était néanmoins exigée par Mme Marthe GAUTIER lors de l'acte de donation : la Donatrice souhaitait que si la commune avait pour projet de bâtir un bâtiment sur son terrain, la commune devait s'engager à accrocher le portrait des époux GAUTIER dans une salle du Bâtiment.

C'est désormais chose faite depuis 30 ans, puisque Monsieur et Madame GAUTIER sont en photo dans la salle de réunion de l'établissement.

Nous les avons décrochés pour l'occasion !

L'Ehpad GAUTIER est donc sorti de terre en 1993 en proposant une structure disposant de 71 lits.

C'est un établissement à taille humaine, habilité à l'aide sociale avec un prix de journée resté très longtemps parmi les plus bas du département, permettant ainsi au plus grand nombre de bénéficier d'un accueil quelle que soit sa situation financière.

Depuis, l'établissement s'est agrandi et propose 8 places d'Accueil de Jour depuis 2006 pour soulager les familles

et les aidants, 2 lits d'Accueil Temporaire depuis 2011, 1 lit d'Accueil de Nuit depuis 2012, ainsi qu'une UVP de 15 lits, Unité de Vie Protégée pour les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer et/ou apparentée ouverte depuis 2019 ; soit un total de 74 lits plus 8 places d'Accueil de Jour du lundi au samedi, sauf dimanches et jours fériés.

L'Ehpad ne fonctionnerait pas sans le personnel : des agents dévoués et professionnels.

Après quelques difficultés de gestion des ressources humaines (comme dans le milieu sanitaire et médico-social, entre autre), nous recrutons de plus en plus d'agents qui partagent la même philosophie de travail. Lors de ma prise de fonction en septembre 2011, j'ai commencé à mettre en place au fil du temps, avec l'aide de responsables de services impliqués et partageant les mêmes valeurs : Nathalie PEYNET, Adjointe de Direction ; Annette JOUFFRE, Infirmière Coordinatrice ; Karelle COISSARD, Référente de l'Accueil de Jour ; Jean-Philippe ROUX, Chef de Cuisine et Responsable Technique et Logistique de l'ensemble des structures ; le Docteur Christine OLIVE, Médecin Coordinateur ; une psychologue à temps plein, Marine LE BOURHIS ; et une équipe de 5 infirmières, Mesdames Nathalie MARETTE, Chloé BELLANGER, Marion MEYNIER, Tifenn HUAU et Christelle CARILLO, investies et impliquées qui encadrent les équipes, forment et prônent les bonnes pratiques professionnelles. Nous ne serions rien sans les équipes au quotidien : Aides-soignantes, Agents Sociaux, Lingère, Cuisiniers, Aides-cuisine, Animateur, Agents de Maintenance ; sans oublier la Secrétaire, Nadia MAKHLOUFI, qui est le premier contact agréable, souriant et jovial de l'établissement.

Pour l'occasion, l'Auvergne était à l'honneur avec les producteurs locaux et différents fournisseurs avec lesquels nous fonctionnons au quotidien, afin de satisfaire le palais de chacun, et par conséquent de limiter les coûts de transport en termes d'écologie notamment, sous la direction et l'élaboration de notre Chef de Cuisine qui nous a proposé, avec son équipe, des mets succulents. Pour parfaire la fête, les résidents



et leurs familles ont pu assister à un superbe spectacle de magie. Nous nous rassemblons tous autour des valeurs humaines et de cœur, ainsi que les valeurs qui représentent l'essence même de l'existence des maisons de retraite :

- Le maintien de l'autonomie : il s'agit surtout de limiter la dégradation de la perte d'autonomie. C'est la raison pour laquelle, nous n'utilisons pas de change complet (comme pour les bébés) mais des changes anatomiques qui se maintiennent à l'aide de caleçon en microfibre afin de permettre la mise aux toilettes en systématique. Le but est de maintenir la dignité, la verticalité de chaque résident et de permettre un état cutané non dégradé. L'objectif est aussi de stimuler l'autonomie afin de ne « pas faire à la place de » mais de permettre la continuité des soins en collaboration avec les équipes soignantes, ce qui permet de prolonger l'autonomie du résident.
- La création du lien social : elle débute par le petit déjeuner qui est pris dans les salons d'étage de chaque résident (en pyjama, robe de chambre, en fonction de la possibilité de chaque résident). C'est l'occasion de se faire « des copains de quartier ». Cela continue avec la prise des repas en commun dans la salle de restauration le midi et le soir ; et pour le goûter, il se passe à l'étage où les résidents se situent en fonction des activités et/ou des affinités entre résidents et/ou familles. Afin de parfaire ce lien social, nous avons mis en place plusieurs types de repas : premier mercredi du mois (repas bio), troisième mercredi du mois (repas à thème décoré) où chaque résident a le choix de la place à table, des résidents avec lesquels il va déjeuner ainsi que de la totalité des agents qui participent au déjeuner (le déjeuner dure de midi à 14 heures). Chaque mardi, un groupe de 8 résidents (à tour de rôle) déjeune avec l'animateur autour d'un repas spécifique (cuisses de grenouilles, raclette, beefsteak frites maison, pique-nique,...) et quelques fois, l'équipe

de direction y participe avec un immense plaisir.

Je veux donc remercier le personnel actuellement en poste pour son engagement professionnel, son dévouement, les équipes qui avec leur richesse et leur diversité, portent nos valeurs de solidarité, de fraternité et de bienveillance auprès des résidents et comme je le dis si bien « *nous ne sommes pas le meilleur EHPAD mais nous sommes loin d'être le plus mauvais, et nous avons des valeurs que d'autres n'ont pas !* ».

En ce jour de fête, nous avons voulu mettre l'accent sur l'environnement des résidents et des familles afin de donner encore plus envie de visiter les proches, car cela peut être difficile. Aussi, nous attachons une valeur particulière à ce que le parc soit très bien entretenu, et nous avons mis en place des animaux décoratifs (scellés, afin que le vol soit minimisé) et d'autres animaux renouvelés dans le poulailler qui existe depuis 10 ans. Nous avons un nouveau Coq Faisan Robe Isabelle aux couleurs splendides pour qui les résidents vont voter, pour lui donner un prénom, ainsi que deux poules de Pékin. En mai prochain, nous recevrons deux boucs nains Toy.

ENSEMBLE, nous nous rassemblons TOUS autour du bien-vieillir de chaque résident, accompagné de sa famille, afin de satisfaire au mieux leurs besoins.

NOS VALEURS NOUS RASSEMBLENT SANS AUCUN DOUTE ET C'EST CE QUI FAIT NOTRE FORCE !

Christèle AUBERT



CONTACT :

Christèle AUBERT,
Directrice de la Résidence Gautier.
Tél. 04 73 68 02 83

• UTILE • UTILE • UTILE •

RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Avant le dépôt d'un permis de construire, de l'amélioration de votre habitation, ou de l'achat d'un bien prenez connaissance de la réglementation en vigueur. Un document d'urbanisme est disponible en mairie où vous trouverez toutes les indications nécessaires pour conduire votre projet.

Toute modification (panneaux photovoltaïques, changement d'ouverture, crépis, mur de clôture, isolation par l'extérieur, piscine, local technique, abri de jardin...) doit faire l'objet d'une déclaration préalable. Assurez-vous que le zonage soit compatible avec votre projet et avec les bâtiments de France.

À défaut, lors d'une vente ou d'un contrôle inopiné vous vous exposez à devoir régulariser la situation. Quelquefois la situation ne peut l'être car elle n'est pas conforme aux préconisations du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

À savoir : toute construction illicite ou aménagement non déclaré peut faire l'objet d'une démolition !

N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie en cas de besoin : nos services sont à votre disposition.

TOURISME : taxe de séjour

Une taxe de séjour est mise en place sur notre territoire et prévoit que toute personne qui séjourne sur notre commune sans y être domiciliée en est redevable (article L.2323-29 du code des collectivités territoriales).

Elle concerne tous les propriétaires qui louent des chambres d'hôtes, des gîtes ou autres locations saisonnières. Préalablement à l'ouverture de ce type d'hébergement, une

déclaration doit être faite en Mairie.

Pour les locations Airbnb, la législation est particulière et s'applique directement sur le site.

Vous pouvez également vous rapprocher de Billom Communauté.

Renseignements : 04 73 73 43 24

NUISANCES SONORES

Pour préserver la tranquillité de chacun, tout appareil entraînant des nuisances sonores (tondeuses, tronçonneuses...) ne peut être utilisé qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.
(Sauf arrêté municipal ou préfectoral modifiant ces dispositions)

De nombreux habitants se plaignent d'aboiements ou d'autres bruits, répétés de jour comme de nuit créant des nuisances sonores perturbant la vie du voisinage (cri, instruments de musique, outil de bricolage...). Cela peut être considéré comme une nuisance sonore dans certains cas.

Le tapage est considéré comme nocturne lorsque la nuisance sonore se produit entre 22 heures et 7 heures. Il est recommandé d'engager des démarches amiables avant de faire appel à la gendarmerie pour faire constater le trouble.

Les nuisances sonores de jour comme de nuit peuvent faire l'objet d'un dépôt de plainte en gendarmerie donnant lieu à une condamnation et à une amende si les nuisances perdurent. Il serait dommage d'en arriver là !

Pour la bonne entente avec votre voisinage et conserver le bien vivre ensemble, soyez attentif aux nuisances occasionnées par vos animaux ou tout autre bruit d'ailleurs.



IMPORTANT • IMPORTANT

STATIONNEMENT

Lors de la réfection de la rue de l'école, de nombreuses places de parking ont été créées et sont à disposition des riverains, devant et derrière l'école, vers la salle des fêtes et le foyer, devant et derrière la mairie, vers les terrains de pétanque et de tennis, à l'aire de jeux. Les places ne manquent pas et ne sont souvent pas toutes utilisées : il suffit de marcher un petit peu !

Malgré cela, des véhicules sont garés sur les trottoirs (normalement réservés aux piétons) au plus près des habitations des riverains, empêchant les piétons et les familles de cheminer librement et les obligeant à emprunter la chaussée.

Les trottoirs du bourg sont composés de revêtement de 2 couleurs : dans la grande rue en particulier la partie

goudronnée est destinée au stationnement des véhicules, alors que la partie grise en béton désactivé est réservée au cheminement piétonnier. Automobilistes, je vous remercie d'en tenir compte. Merci également de respecter les zones de parking délimitées au traçage de leur périmètre.

Je demande donc à chacun de bien vouloir faire un effort pour le stationnement sachant que je ne souhaite pas être contrainte de réaliser des aménagements supplémentaires (pose de plots ou de quilles par exemple) afin de rendre aux trottoirs et aux places de parking leur utilisation première.

Je compte sur le bon sens de tous pour que les piétons puissent déambuler sur les zones qui leur sont réservées en toute sécurité.

Dans les rues du bourg, prière de se garer d'un seul côté de la rue pour laisser le passage aux véhicules de secours et de services.

France ALERTE

Dispositif d'urgence donné par le préfet, diffusé par les opérateurs téléphoniques dans les secteurs concernés.

Un message ainsi qu'une sonnerie d'alerte sont transmis sur chaque mobile, qu'il soit éteint, en silencieux ou non et pour n'importe quel opérateur pourvu d'un réseau minimum, sans téléchargement d'applications, seulement dans les secteurs sélectionnés par le préfet.

Vous recevez alors un SMS avec toutes les préconisations afin de vous mettre à l'abri au plus vite en cas d'intempéries ou de risques toxiques, chimiques, attentats...

NOS AMIS LES ANIMAUX

Je constate depuis un certain temps que les propriétaires de chiens font un effort particulier lors de la promenade de leur animal de compagnie. Dans certains quartiers la propreté des rues et trottoirs s'en ressent ainsi que sur la zone du Coudert. Malheureusement il reste encore des endroits où les déjections sont présentes. Et c'est fort regrettable.

Je rappelle que les animaux ne sont pas autorisés à divaguer sur la voie publique et que les animaux retrouvés sans leur maître au bout de la laisse sont amenés à l'APA, leur propriétaire devant s'acquitter d'une amende conséquente.

Des chats sans propriétaire, à l'état sauvage, souvent en mauvais état, sont nourris par des habitants et se reproduisent à grande vitesse occasionnant des nuisances dans certains quartiers de la commune.

La mairie en partenariat avec l'APA (Association Protectrice des Animaux) a effectué du 20 au 24 novembre une campagne de stérilisation afin d'en réguler la prolifération. Une deuxième campagne doit être organisée au printemps car certains quartiers sont encore très envahis.



Retour en images



8 JANVIER • Remise de médailles



8 JANVIER • Repas des Aînés



8 JANVIER • Vœux du maire



14 JANVIER • Inauguration du Pôle Santé



10 MARS • Expo



19 MARS • Commémoration



10 AVRIL • Chasse aux œufs



Cour de l'école



8 MAI



15 JUIN • Visite du recteur à l'école pour remettre les livres aux CM2



14 JUILLET



1^{er} SEPTEMBRE • Remise des cadeaux aux 6^{ème}



11 NOVEMBRE



21 JUILLET • Centre aéré à la pêche



20 SEPTEMBRE • Passage du bus France Services



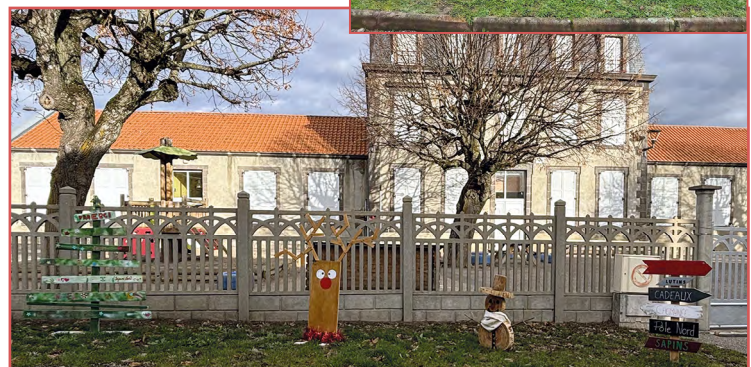
24 NOVEMBRE • Expo



13 OCTOBRE • Expo



16 DÉCEMBRE • Concert à l'église



DÉCEMBRE • Décorations de Noël

40 ans !

Notre bulletin municipal fête son 40^{ème} numéro

L'équipe municipale, avec à sa tête Alain Néri, 19^{ème} maire depuis la Révolution, a donc eu cette initiative en 1983. En feuilletant les différentes éditions, des souvenirs nous reviennent avec une date plus ou moins précise.

Je ne citerai pas tous les événements ayant marqué la commune depuis 40 ans, puisque les principales réalisations ont été listées sur le bulletin 2020.

En 1983, Beaugerard comptait 773 habitants, en 1900 ils étaient 1 119 et 1 524 en 1936. Aujourd'hui, nous sommes revenus au niveau du début du XIX^{ème} siècle, puisque nous sommes 1 603 Beaugerardiens.



NOTRE PHOTO. — De gauche à droite, assis : Mme C. Villeneuve, Mme C. Brun, M. R. Clavel, M. A. Néri, Mme M. Alet, M. H. Bras et M. J.-P. Begon. Debout : M. C. Cheucle, M. J.-M. Auboiron, M. G. Monnet, M. A. Brugière, M. M. Duthel, M. P. Gauthier, M. E. Chambige, M. A. Couturier.

1983

Création de l'association du 3^{ème} âge
« Les Amis du Coudert ».

1986

Dès la rentrée, les élèves du primaire découvrent la cantine et la garderie. Ceux du secondaire s'installent dans la nouvelle collège Georges Onslow à Lezoux. L'équipe première du RASB est championne du Puy-de-Dôme en première division.

1989

L'année du Bicentenaire de la Révolution, 200 arbres sont plantés sur la commune et un gigantesque repas champêtre est servi à plus de 400 convives. Depuis, c'est à l'occasion de la fête du village que perdure cette tradition de repas festif. Le Jauron est sorti de son lit, envahissant la carrière de Margnat avant de se jeter dans l'Allier un bon kilomètre en amont de sa rencontre habituelle.

1996

Pour la première fois, les rues du centre bourg sont illuminées pour les fêtes de fin d'année.

1998

Le bulletin 1997/1998 se pare des premières photos couleur. Une 6^{ème} classe est ouverte. Les bacs roulants arrivent dans les rues.



Début du XX^e siècle
ÉCOLE / MAIRIE



1996/1997
ILLUMINATIONS



1999/2000
AGRANDISSEMENT ÉCOLE

1984

Un nouveau château d'eau est construit en haut de Courcourt pour alimenter le pays. Le VI^e International de pétanque, avec la participation de 6 nations étrangères (dont la Tunisie championne du monde en 1983), est organisé par « l'Amicale de Pétanque » à Beaugerard. C'est la toute première fois en France à ce niveau. Des terrains de pétanque ont envahi tout le bourg.

1988

Le « Foyer » fête ses 30 ans. Les plaques des noms des rues apparaissent.

1990

Le chemin de Courcourt est transformé en route goudronnée et un premier médecin s'installe.

1993

Une 5^{ème} classe est créée.
L'école compte alors 113 élèves.

1997

Le moto club « les sous-papes » est créé ainsi que le « Comité FNACA ».

40 ans !

2001

L'association « Vivre à Beaugard » qui organise de très beaux voyages et la chorale « Au chœur des chants » sont créées.

2004

Le carrelage de la salle des fêtes remplace un plancher vieillissant.

2006

En fin d'année, la médiathèque « Au cœur des pages », est inaugurée en présence du Président du Conseil Général du Puy-de-Dôme.



2000
TASSE SOUVENIRS



2003
SALON DE COIFFURE



2003
PHARMACIE

2000

L'association « Les Amis de Mirabeau » reçoit le 1^{er} prix du Conseil Régional d'Auvergne pour son action de sauvegarde des bâtiments du couvent des Minimes, classé depuis 1908. 650 convives participent fin juin au repas champêtre et repartent avec une tasse souvenir. 1 700 personnes de plus en une seule journée à Beaugard pour la marche organisée par « la Montagne » et « Chamina ».

2003

Les conscrits créent « Les Pionniers ». En janvier, l'Allier envahit les chemins et les champs bordant son lit. La pharmacie et le salon de coiffure ouvrent.

2020

Aménagement de l'aire de jeux.



2020
AIRE DE JEUX

2021

Une 7^{ème} classe est aménagée à l'école pour accueillir les 157 élèves.

2007

C'est une année de cinquantenaires pour le « Foyer d'Animation et de Loisirs » et pour le « Réveil Amical Sportif de Beaugard ».

2008

Création de la « Société de pêche » et de « Régals », association de la Résidence Gautier Animation, Loisirs et Sorties ».

2013

La restauration du Jauron est assurée par « Les Amis du Jauron ».

2014

Un premier marché de Noël est organisé par l'APE.

2015

Le premier Conseil Municipal des Jeunes est installé.

2022

C'est l'ouverture du Pôle Santé.



2022
PÔLE SANTÉ



2006
MÉDIATHÈQUE



2008
MAPAD



2015
CMJ

Article rédigé par Yves Terriac, membre du CCAS, conseiller municipal de 1989 à 1995 et adjoint de 1995 à 2008.

Les pompiers

Au 1^{er} novembre nous comptons 36 interventions : 25 secours à la personne, 9 divers, 2 feux.

Fin 2022 a eu lieu le congrès départemental des sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme à LEZOUX.

Nous avons prêté mains fortes à nos collègues pour le bon déroulement de celui-ci.

La nouvelle identité du SDIS 63 se base sur le maillage territorial. Cela fonctionne avec des agents ayant une double affectation sur plusieurs centres voisins, LEZOUX, VERTAIZON, JOZE mais aussi PUY-GUILLAUME ou en garde postée sur THIERS ou PONT-DU-CHÂTEAU (l'été pour ce dernier).

Nous essayons de pallier à la baisse de pompiers volontaires qui se fait ressentir dans tout le département.

Nous avons besoin de VOUS !

Venez nous rencontrer à la caserne les lundis de 19h à 19h45. Ou appelez-nous aux mêmes heures. Nous allons



essayer de mener quelques actions dans l'année.

Faites comme Mickaël PRECIGOUT qui nous a rejoint cette année et qui a démarré sa formation initiale le 28 octobre. Nous lui souhaitons bien sûr une belle réussite.

Bienvenue dans la famille Mickaël !

Nous avons eu aussi le départ cette année de Nicolas MUSY notre chef de centre, mais Roland DONNA reprend ce rôle avec beaucoup d'implication.

Nous souhaitons à Nicolas la réussite dans tous ses projets et bien entendu il reste proche de nous, un grand MERCI à lui et à sa famille.



En 2023

Emilie GAUTHIER a obtenu son chef d'équipe, Steeve GODART le SR (secours routier), Aurélian SOURCIAT le COD 1 (pompes tonnes), Noé LANCEMENT pilote drones, Stéphane GUÊTE a été décoré de la médaille des 20 ans d'engagement (en décalé suite à la Covid), Élodie GERMAIN de la médaille des 10 ans d'engagement.



Félicitations à tous !

En leurs mémoires

Nous saluons nos amis Jean-Pierre GUÊTE et Philippe GAUTHIER qui nous ont quittés cette année et qui nous manquent déjà, tendre pensée aux familles.

Nous avons dû annuler notre concours de pétanque, pour cause de météo défavorable nous vous donnons rendez-vous en juin afin de remettre en jeux nos lots.

Merci d'être venu partager notre choucroute au repas dansant malgré la finale de rugby, ce fut une très bonne soirée, dans la convivialité comme nous les aimons.

Nous vous remercions par avance de votre accueil chaleureux lors des passages de calendriers.

Un très grand merci à Mme le maire et son conseil pour leur soutien sans faille.

Pour finir nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024.

DATES À RETENIR :

Jun • Concours de pétanque
26 octobre • Repas dansant



CASERNE 04 73 73 76 34 • Roland DONNA Chef de centre 06 30 59 72 06

NUMÉROS D'URGENCES

18 Pompiers • 15 Samu • 17 Gendarmerie

112 Urgences européennes • 114 Mal entendant, sourd et muet

Mais aussi femme battue ou autres personnes ne pouvant donner l'alerte que par SMS ou visio.
(Une application gratuite est disponible sur smartphone)

Amicale de la Pétanque

D'un point de vue purement sportif, 2023 restera un bon cru pour l'Amicale.

Tout d'abord, le Comité Départemental nous a témoigné sa confiance en nous offrant le privilège d'organiser les Préliminaires du Championnat de France doublette mixte **le samedi 6 mai**, auxquels nous avons candidaté.

Plus de 85 équipes engagées pour notre Secteur du Marais étaient présentes ce jour Place du Coudert.

5 équipes qualifiées pour les Éliminatoires départementaux à l'issue de la journée et nous étions très heureux de compter une équipe Beaugardaïre parmi elles.

Également, deux équipes qualifiées pour les Éliminatoires Championnat de France doublette masculin et tripléte promotion, une première pour le club.

Malgré une légère baisse du nombre de licenciés en 2023, nous avons quand même pu aligner 5 équipes aux Championnats des clubs.

L'équipe 1 s'est maintenue en division Élite. Pour sa première année à ce dernier niveau départemental avant le niveau régional, nous aurions signé !

Suite à un malheureux événement, l'équipe 2 a connu un souci administratif avec le Comité et a été déclarée forfait en milieu de saison. Le club a lancé des recours qui sont à l'heure actuelle en cours d'étude.

L'équipe 3, l'équipe féminine et l'équipe vétérans ont également bien représenté le club durant la saison.

Nous avons également organisé un concours nocturne **le 8 septembre**, avec 57 équipes inscrites.

Enfin, nous avons à nouveau été contraints d'annuler le cinquantenaire du 14 juillet, faute d'un nombre suffisant d'équipes pré-inscrites.

Nous tenons à remercier Mme le Maire ainsi que le personnel en charge de l'entretien pour la remise en état et le suivi régulier de la bonne tenue du terrain de pétanque.

Cette année marque aussi la fin de la période de présidence de Nicolas BARDET, qui tient à remercier très chaleureusement tous les membres du Bureau et licenciés qui l'ont accompagné et soutenu durant cette période.

Nicolas envoie tous ses vœux de réussite à son successeur et à tous les membres du nouveau Bureau fraîchement élus lors de l'Assemblée annuelle qui s'est tenue **le samedi 9 décembre**.

Le nouveau Président Cyril KREMER et les 5 membres historiques restants tiennent également à remercier les 3 membres sortants pour leur dévouement, ainsi que les 6 nouveaux membres expérimentés qui viennent renforcer l'équipe en place et qui passe donc de 9 à 12. C'était vital pour le bon fonctionnement du club et cela nous permet d'entrevoir des perspectives bien plus ambitieuses que ce que nous l'imaginions.

Nous remercions enfin l'ensemble de nos licenciés dont le nombre en 2024 devrait frôler la quarantaine (évidemment non limité, à bon entendeur...), et leur souhaitons une belle saison 2024 !



Président Cyril KREMER
06 98 35 84 01

Trésorier Johan MIGNOT
06 76 61 63 47

petanquebeaugard@gmail.com

Chorale Au Chœur des Chants

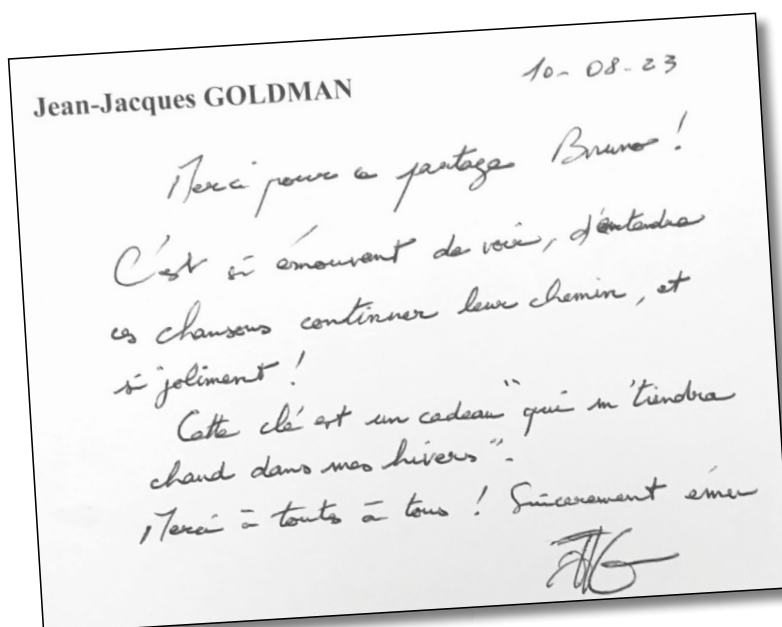


Oubliées les périodes pourtant pas si lointaines où chanter en groupe relevait de l'exploit ! Nous avons retrouvé notre salle habituelle à l'école maternelle plus « intime » que la salle des fêtes et nous avons repris une activité assidue...

Début octobre 2022, notre chef de chœur a été contactée par Julien LADVIE qui dirige la Batterie-Fanfare l'Indépendante de Pont-du-Château et par André DA SILVA, professeur de percussions à Billom, pour nous joindre à leur concert annuel du **4 février 2023** au Caméléon.

Un peu tôt dans l'année pour que nous ayons un programme nouveau ; nous avons donc repris des chants de notre programme Goldman, en y rajoutant deux nouveautés. Quel plaisir d'être accompagnés par autant de musiciens talentueux !

Le chant commun choisi par Julien « Dragonborn » a été abordé avec une certaine appréhension (nous ne connaissions pas la langue des dragons !), mais très vite, emportés par l'accompagnement musical de plus de 60 musiciens, nous avons pris un réel plaisir à l'interpréter.



Quels formidables moments de partage. Une expérience inédite pour nous avec des moments riches en émotion.

Pour notre concert de printemps, nous avons invité la Chorale l'Envol de Lempdes pour un concert à la salle des fêtes de notre village, **le 25 mars en soirée**. Quoi de plus logique pour le chant commun que d'avoir choisi « Ensemble » de J.J. Goldman !

Le 17 juin, un concert en l'Église de Chas, pour la soirée de la fête de la musique qui s'est terminée dans la convivialité.

Nous avons bouclé notre programme Goldman en envoyant à l'intéressé des vidéos de certaines de ses chansons que nous avons interprétées et il nous a, une fois de plus, gentiment répondu. Un grand monsieur !

Le 15 octobre, nous avons répondu à l'invitation de l'association « Vivre à Beauregard » qui a organisé un concert au profit d'ACTE Auvergne, association qui a pour but d'améliorer les conditions de vie des enfants atteints de cancers à l'hôpital. Nous avons assuré la première partie de la chorale clermontoise Chorins.

Nous avons la chance maintenant d'être accompagnés par deux musiciens, Virginie au piano et Nicolas à la guitare, qui poursuivent cette belle expérience avec nous, donnant une nouvelle couleur à notre chorale et à Carine la possibilité de jouer pleinement son rôle de Cheffe de Chœur. Un grand merci à eux.

Alors si vous aimez chanter, n'hésitez pas à venir nous rejoindre tous les jeudis soir à 20h30. (D'autant plus si vous êtes un homme !)



Bruno BISSON

Tél. 06 88 99 38 75

bruno.bisson@getel.net



Les Amis du Coudert



Bien des activités et des évènements ont eu lieu cette année au club. Il est cependant impossible de ne pas commencer par celui qui nous a tous ébranlés. Ayons donc une pensée pour notre ami Philippe Gauthier qui nous a si tragiquement quitté cet été.

La chronologie ne sera pas forcément respectée dans ce compte-rendu puisque nous fonctionnons depuis trois ans au rythme de l'année scolaire ; c'est la raison pour laquelle certains évènements datent de fin 2022 .

Empêchés par la pandémie, nous avons du retard pour la célébration des anniversaires. Nous nous sommes rattrapés et c'est ainsi qu'une quinzaine d'adhérents ont été fêtés comme il se doit pour ces circonstances.

Pour la première fois, nous avons participé au marché de Noël. Nous avons choisi pour thème « le fer à cheval, porte-bonheur » et nous avons confectionné de nombreux objets : chandeliers, décorations de table, de cheminée, porte-serviette... L'initiative sera à renouveler. 2022 s'est terminée aux « Arcades de Barjavelle » par un repas-dansant de Noël qui a réuni la presque totalité des adhérents.

Après la traditionnelle galette des Rois de janvier, une cinquantaine d'équipes est venue jouer au concours de belote de février et le bilan encourageant nous a incité à en reprogrammer un pour cette nouvelle année. Retenons déjà la date du 17 février 2024.

Fin mars, nous sommes allés nous réconforter des rigueurs de l'hiver à Paslières à « l'auberge des Roux » et nous avons dégusté le fameux « Rapoutet ».

Lors de notre loto du club, nous avons eu de bonnes surprises. Les commerçants du village ont été très généreux et nous ont offert de très beaux lots. Qu'ils soient encore ici remerciés.

Remercions aussi M. Clignac que nous avons invité à nous faire voyager en Sicile, à l'aide de nombreuses photos sur écran à l'appui. C'était l'occasion de rompre un après-midi, la routine du jeu sur table...

À propos de voyage, en voilà un, désiré depuis longtemps, qui a pu enfin avoir lieu sur une journée. Nous avons choisi la Corrèze et cette sortie a été une véritable réussite. Le soleil n'était pas encore levé, mais tous étaient au rendez-vous. Après un arrêt petit-déjeuner, nous sommes arrivés à Turenne, première étape de notre escapade. Ancienne

capitale de vicomté, cette bourgade médiévale mérite le détour : petites ruelles pittoresques, magnifiques maisons de nobles, château en haut de la butte, tour de guet, panorama à couper le souffle... Un repas de spécialités quercynaises nous a régalé à Brive et nous étions ensuite attendus dans une chocolaterie. Le chocolatier nous a reçu dans son laboratoire et nous a dispensé un véritable cours : depuis le cacaoyer, les pays producteurs, la récolte des cabosses, la dessiccation des fèves... jusqu'à l'obtention du produit fini. Il nous a fait distinguer, au goût, les nuances de saveurs selon le terroir d'origine... Bref, un vrai pédagogue qui a captivé son auditoire. Nous avons eu droit à une dégustation, de quoi nous donner envie de faire honneur à sa boutique. Le chocolatier n'a perdu ni son temps ni sa journée. La visite suivante était à Terrasson pour un tour en gabare sur la Vézère. Au fil de l'eau, le guide a évoqué l'histoire de la ville, de ses habitants et parlé du périlleux métier des gabariers. Notre escapade s'est terminée par le partage d'un copieux pique-nique et à 22 heures, nous étions de retour à Beauregard, fatigués mais heureux de cette longue et merveilleuse journée.

Enfin, c'est autour du traditionnel barbecue en juin que nous avons souhaité à tous de passer de bonnes vacances.

Les « Amis du Coudert » est un club vivant, dynamique, où règne un esprit de collégialité, de bienfaisance, de respect et qui accueille principalement des retraités. Il est bien évident que pour certains, la vie n'a pas été « un long fleuve tranquille », mais on adhère pour venir passer un bon moment, entretenir des liens sociaux, discuter. Parmi les activités proposées, outre les jeux sur table, il y a la gymnastique douce (le jeudi matin), les randonnées le lundi après-midi, des sorties au restaurant, des visites, des échanges avec le club de Ravel, et lorsque l'occasion se présente, invitation d'intervenant extérieur...

Les Amis du Coudert souhaitent à toutes et tous une bonne et heureuse nouvelle année.



Guy BORDE
Tél. 06 72 74 58 79
bordeguy63@gmail.com

Les Amis du Jauron

Les années se suivent et se ressemblent, malheureusement nous avons trouvé toujours autant de débris abandonnés volontairement dans le lit du Jauron : entre autres une machine à laver, des pneus de voitures et motos, une batterie, des pièces détachées de voitures en quantité...et j'en passe. Ces incivilités continuent malgré les facilités pour les apporter en décharge.

Nous les avons exposés lors de la fête du village de Bouzel afin d'essayer de sensibiliser les visiteurs. Mais il subsiste des incorrigibles car on s'est fait voler la batterie exposée qui avait traîné quelques mois dans le ruisseau et qui y retournera sûrement étant donné qu'elle ne fonctionne plus.

Nous avons fait évoluer nos méthodes de nettoyage du ruisseau en valorisant la presque totalité des végétaux extraits du lit du Jauron.

Bois de chauffage et broyage du reste des végétaux afin de pouvoir les répandre dans les jardins et les parcs.

Ce broyage a pu être réalisé grâce au concours de municipalités et agriculteurs que l'on remercie vivement.

Notre association recherche toujours des bonnes volontés et surtout des jeunes de nos communes qui ne semblent pas très concernés par le sujet malgré tout ce que l'on peut lire et voir dans tous les médias.

Mais en plus de la mission écologique, le principal moteur de l'association reste la convivialité et l'amitié qui contribuent à faire vivre nos communes.

Je remercie tous les acteurs de notre communauté de communes et tous les adhérents pour leurs actions et leurs soutiens.



Jean MILLE
jeanmille@orange.fr

RASB Football



Mesdames, Messieurs,
Chers Amis Sportifs,

Une association, qu'elle soit sportive ou autre, contribue à son niveau à défendre et développer certaines idées telles que le respect, la solidarité mais aussi une forte convivialité avec ses membres. À ce titre, elle a une fonction éminemment éducative.

La nôtre a également pour vocation de permettre l'accès à la pratique du foot du plus grand nombre et nous mettons tout en œuvre, année après année, pour atteindre ces objectifs et cet ensemble de valeurs au travers de nos actions.

Une saison 2022-2023 enfin terminée.

Pour nos séniors, ce fût une saison difficile sur le point effectif suite au nombre considérable de blessés (13). La grande solidarité des joueurs a permis le maintien des 2 équipes.

Du côté de l'école de foot, elle a enregistré de très bons résultats, ce qui est prometteur pour l'avenir du club. Nos petits footballeurs, des catégories de U6 à U15, sont encadrés par une équipe d'éducateurs motivés et dynamiques qui, au fil des années, par le biais de formation, s'est expérimentée dans ce domaine.

Je suis toujours aussi fier de nos « jeunes pousses » qui, comme chaque année, ont démontré de belles choses sur les terrains.

Quant à nos Féminines, le meilleur pour la fin, elles ont terminé le championnat à la première place et sont donc championnes de foot féminin à 8. C'est un honneur et une fierté que je tenais à souligner.

Du changement pour la saison 2023-2024.

Le club était plus que jamais prêt pour cette nouvelle saison.

Côté séniors, rien ne change. Nous avons la chance que les coachs continuent leur aventure parmi nous, Jeremy FABRE (coach principal) et Stéphane BERTAUD (coach réserve).

Pour l'école de foot, nous avons la joie et le plaisir de pouvoir faire évoluer nos jeunes grâce à des ententes. Les U15 avec le club de l'A.S. Moissat et les U13 avec le club du F.C. Mezel. Ces ententes ont permis à ces joueurs de continuer tout en étant affiliés au club de Beauregard.

Chez les éducateurs nous avons eu de nouvelles arrivées, ce qui constitue une très belle équipe.

Une association ne peut pas vivre sans bénévolat et tout cela serait impossible sans mes bénévoles du R.A.S.B. C'est une vraie fierté d'être entouré de personnes motivées pour ce club.

Je remercie chacun d'entre eux, vivement, pour leur immense implication et leur très bon travail.

Que ce soit les entraîneurs/éducateurs, les arbitres bénévoles (Eddy MIRMAND, Tonio DE LIMA), notre arbitre officiel Aldric CHANCIOUX (Arbitre remplaçant en Ligue 2 LFP), Frédéric RABACHE, responsable de l'école de foot, sans qui le R.A.S.B. ne serait pas celui-ci, les membres du bureau, les supporters.

Grâce à eux le club vit et ne cesse de s'améliorer.

Sans oublier les licenciés alors merci à tous nos joueuses et joueurs de choisir ce club.

J'insiste sur le fait que son avenir passe inévitablement par l'école de foot. Cette génération fera les dirigeants et animateurs de demain.

Merci également à la municipalité que nous sollicitons tout au long de la saison.

Et bien entendu, un grand merci, à nos sponsors et partenaires, en espérant qu'ils soient toujours plus nombreux et présents à nos côtés car nous avons besoin d'eux pour le bon fonctionnement du R.A.S.B.



Cédric DE LIMA (Président)
06 98 18 98 01

Foyer Animation & Loisirs

SAISON RECORD EN NOMBRE D'ADHÉRENTS ET D'ACTIVITÉS PROPOSÉES.

Tout d'abord c'est plus de 280 personnes qui participent à une activité proposée par notre association pour cette saison 2023-2024. C'est une année record sur les dix dernières années, un grand merci à vous tous !

Pour cette nouvelle saison pas de nouvelles activités mais des ajustements sont venus agrémenter notre programme :

- Judo/Jujitsu :

Nous sommes heureux d'avoir pu maintenir les cours de Judo grâce au retour de notre professeur connu de tous. Cela marque aussi le retour du Jujitsu ! Un grand merci à toi Armand ! Le FAL renouvellera aussi les tapis du dojo dans le courant de la saison pour un meilleur confort pour nos judokas.

- Danse Urbaine :

Bienvenue à notre nouvelle professeur Fatou. Nous passons donc d'un cours de danse moderne à de la danse Urbaine, et vu le nombre d'inscrits, c'est un changement apprécié !

- Tennis de table :

Le club devrait s'agrandir d'une seconde équipe en début d'année 2024, passant de 6 à 11 licenciés. Une belle représentation de Beauregard avec une équipe en D2 et une future en D5. Merci à Florian notre coach et capitaine pour cette belle progression, ainsi qu'à nos deux sponsors Abicom et Posthop qui nous ont permis d'investir dans deux nouvelles tables et des vêtements de compétition.

Le FAL compte donc 15 activités, 9 professeurs, 30 heures de cours par semaine, une belle réussite pour le village. Un merci sincère à la mairie qui a su nous accompagner en nous ouvrant une nouvelle salle pour le Yoga et un créneau supplémentaire dans la salle des fêtes pour le tennis de table.

Félicitations à tous, car pour rappel, nous sommes une association dont chaque participant à une activité est un membre à part entière, c'est donc notre réussite à tous.

Au passage nous remercions nos nouveaux bénévoles déjà investis dans l'association Florence, Fabien et Sébastien.

Des dates de réunions seront communiquées par mail aux adhérents et si vous souhaitez participer comme bénévole sans être adhérent, pas de soucis il vous suffit de nous envoyer un mail ou par téléphone et nous vous inviterons à notre prochaine réunion.

Lors de notre AG de janvier 2024, nous présenterons des comptes à l'équilibre sans impact sur le prix sur nos activités.

LE BUREAU 2022-2023 :

- Président :

M. MOMPO Anthony (06 89 76 20 05)

- Vice-président :

M. MARTINEZ Benoît (06 70 52 20 76)

- Trésorière :

Mme ANTUNES Sandrine

- Secrétaire :

Mme MOMPO Vanessa

Nous finissons en vous souhaitant une excellente nouvelle année 2024, prenez soin de vous et de vos proches.



foyerbeauregardleveque@gmail.com

Amicale des Parents d'Élèves (APE)

L'Amicale des Parents d'Elèves (APE) de Beauregard l'Evêque, qui est avant tout une équipe de parents bénévoles, propose diverses animations tout au long de l'année de façon à pouvoir participer au financement des sorties scolaires, des activités (éducatives, sportives, culturelles) pour les enfants, en lien avec les projets de l'équipe enseignante de notre école publique, ainsi que des achats de matériel.

L'année 2023 aura encore été une année active pour l'APE car, hormis le vide-greniers annulé pour cause de météo, les manifestations organisées ont connu de réels succès comme le Carnaval, la Kermesse (en ouverture de la Fête du Village), la vente de plants de culture, la vente de gâteaux Bijou, ou encore la Soirée d'Halloween et le Marché de Noël pour le plus grand plaisir des enfants et des parents !

Merci à tous pour votre participation car, grâce à cela et aux fonds récoltés, l'APE va (comme chaque année) remettre à l'école municipale une subvention conséquente pour permettre de financer les divers projets scolaires, et nous comptons encore sur vous en 2024 !

Au cours de l'Assemblée Générale, un nouveau bureau a été élu en 2023. Il se compose aujourd'hui de Sébastien POURRAT (Président), Julie VIALLE (Vice-présidente) Camille VERDIER (Trésorière), Cindy GIRONDE (Trésorière adjointe), Alexandra AGAY (Secrétaire), Pauline VIALON / Mathilde FRANCK (Secrétaires adjointes), mais avec également d'autres membres actifs !

Pour pouvoir proposer et organiser toutes les manifestations, l'association compte sur un maximum de bénévoles pour en assurer le bon déroulement et la bonne ambiance. Nous avons besoin de vous et de votre soutien afin d'être encore plus actif, car n'oublions pas que l'ensemble des projets de l'APE a pour unique but de récolter des fonds pour l'école de nos enfants tout en continuant à faire vivre notre village au travers de manifestations.

Vous avez du temps disponible, c'est tant mieux, vous n'en avez pas, ce n'est pas grave, chacun a sa place dans notre association au gré de ses envies et de ses disponibilités, et tous les parents ayant un enfant scolarisé dans notre école sont membres de droit de l'APE !

AGENDA 2024

- | | |
|---------------|-----------------------------|
| ✓ 20 janvier | Fête du Jeu |
| ✓ 10 février | Carnaval |
| ✓ 13 avril | Bourse aux vêtements/jouets |
| ✓ 2 juin | Vide-greniers |
| ✓ 29 juin | Kermesse |
| ✓ 31 octobre | Halloween |
| ✓ 30 novembre | Marché de Noël |



Sébastien POURRAT
06 78 01 36 74
apebeauregardleveque@gmail.com

Vivre à Beauregard-l'Évêque



Cette année encore, l'association Vivre à Beauregard a organisé différents évènements.

C'est dans la vallée du LOT que nous avons passé le **dernier week-end de juillet**, avec la visite des villages de Conques, Le Fel ainsi que l'éco-musée de Terra Olt. À Flagnac, nous avons assisté à un magnifique spectacle « son et lumière » qui raconte notre histoire au début du siècle dernier.

Au mois de septembre, nous sommes partis au Pays Basque. Tout d'abord à Hendaye, Bayonne, St-Jean-de-Luz, Guernica... Puis à Bilbao avec la visite de la ville et du musée Guggenheim.



Le dimanche 15 Octobre, à la salle des fêtes, nous avons invités nos adhérents à un concert animé par les chorales « Chorins » de Clermont et « Au Chœur des Chants » de Beauregard. Cette représentation nous a permis de reverser la totalité des bénéfices à l'association Acte Auvergne dont le but est d'améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants atteints de cancer ou de leucémie soignés au CHU d'Estaing de Clermont-Ferrand.

Plusieurs manifestations et voyages sont prévus tout au long de l'année prochaine.

L'assemblée générale de l'association se tiendra le 16 Mars 2024, à Maison du Peuple.



Didier CLIGNAC
06 89 63 82 33



Les Piliers de Margnat

L'association des Piliers de Margnat propose des animations et des activités liées à l'équitation afin d'améliorer le bien être des cavaliers et des chevaux. Nous sommes situés sur le site du centre équestre à Margnat.



Présidente : **Mme VERNADEL**
lespiliersdemargnat@hotmail.com

Libre de croire



L'année 2023 a été riche en événements organisés par l'association « Libre de croire » et riche aussi en projets d'avenir.

Rappelons que notre association a pour but d'organiser des manifestations à caractère religieux, culturel ou artistique, et de prendre part ainsi à l'animation de la vie de la commune.

Parmi les événements organisés en 2023, citons une veillée de prière à l'entrée en carême en mars, avec un échange sur le thème de la souffrance, à partir du livre de l'abbé Pierre « Pourquoi tant de souffrance ». Ce dernier nous a donné dans son livre, à partir notamment de son expérience de fondateur des « Compagnons d'Emmaüs », une magnifique leçon de vie.

Puis en novembre, pour la fête de la Toussaint, l'association a invité les habitants de la commune, à se réunir comme chaque année dans la chapelle de Saint-Aventin, pour un moment de recueillement et de partage en souvenir de nos morts.

Enfin, l'association a organisé, là aussi comme chaque année à fin décembre, deux soirées sur le thème de Noël. Des enfants de la commune ainsi que des chanteurs venus de tous les horizons se sont mobilisés pour vivre ce temps de Noël autrement.

Pour l'année 2024, outre ces manifestations traditionnelles, l'association se propose d'organiser un chemin de croix le vendredi 29 mars, vendredi de la semaine sainte qui précède la fête de Pâques. Pour permettre à chacun d'y participer, cette prière sera organisée en soirée, et non à 15h comme c'est l'usage. Le lundi de Pâques, un temps de prière sera proposé.

L'association envisage, réfléchit et prépare un circuit autour des 9 croix de la commune. Chacune offre un point de vue très spectaculaire, et témoigne de souvenirs particuliers. Pour ceux d'entre vous, curieux d'en apprendre un peu plus sur notre chapelle Saint-Aventin, nous vous donnons rendez-vous en 2024 sur la journée du patrimoine.

En conclusion, nous vous renouvelons notre invitation à nous rejoindre et à nous apporter vos talents, votre imagination et votre bonne volonté pour de nouveaux projets et faire encore mieux vivre ainsi notre association. Notre présidente Catherine Tamizier vous recevra avec plaisir et amitié.



Catherine TAMIZIER
06 45 32 76 43

L'église paroissiale Saint-Etienne

De toute part, aux alentours de Beauregard, on repère deux édifices qui émergent du bourg ancien : la tour carrée dite « Pavillon de Bonal », un reste du Château des Évêques et l'église avec son haut clocher et son coq girouette.

Ces deux bâtiments phares sont un héritage sous notre protection, un héritage qui nous conte un peu de son histoire.

Au sortir de la guerre, pour nous encore gamins, l'église était un lieu aussi familial que l'école. On s'y retrouvait souvent entre enfants ou en famille. En 1948, on a fêté le baptême de la cloche. En voyant travailler une équipe de grands jeunes volontaires sur le toit du clocher, personne ne s'en étonne. Plus tard, en 1988, c'est une entreprise qui va remettre à neuf la couverture de l'église. Et, en 2003, l'intérieur revêt une couleur claire. Un changement apprécié, un rajeunissement.

Mais fouillons plus avant dans le passé.

Des textes disent que les éléments les plus vieux de la construction sont le soubassement du clocher et le porche. Sur ces murs très épais, en façade, on remarque deux sculptures dans des niches : un moine et un évêque (peut-être Saint Etienne). Derrière le portail qui donne sur la grand'rue, le vestibule voûté ressemble à un chœur qui selon les règles serait tourné vers le soleil levant, vers Jérusalem. Ce pourrait être le chœur d'une église plus ancienne.

En 1702, il y a quatre cloches dans le clocher.

On sait qu'en ce 18^{ème} siècle, on envisage d'acheter une maison pour servir de presbytère. En 1788, l'évêque est informé d'une plainte : de l'extrémité du village, on n'entend plus les sonneries. En ce temps-là et pendant longtemps, les cloches sont vraiment indispensables. Elles sonnent les heures, l'Angélus, les rassemblements, les fêtes, les morts, le glas, le tocsin...

Quand arrive la tourmente révolutionnaire de 1789, le clergé est pris pour cible. Tout ce qui rappelle la religion est attaqué. L'église est dévastée, le culte est aboli. Le clocher est rasé. Les cloches sont fondues pour en faire des canons. Le magnifique autel offert par Massillon, un chef d'œuvre d'art, est brûlé. Les matériaux provenant de la démolition sont vendus.

Ce n'est que dans l'année 1800 que les tensions s'apaisent. Le calme revient enfin. Mais il faudra plus d'un demi-siècle pour effacer les blessures, réparer, restaurer et rendre à ce lieu de culte la dignité qu'obligent le service religieux et l'accueil des assemblées. La population avoisine alors les 1 500 habitants et les pratiquants sont nombreux.

Par chance, l'abbé Chambonnet, premier curé concordataire

de Beauregard, resté à la paroisse de 1804 à 1841, a l'heureuse idée de « sauver du naufrage » l'imposant mobilier de la chapelle du Couvent des Minimes (Mirabeau), confisqué et vendu comme bien national. Il achète les magnifiques boiseries, au prix de bien des difficultés, et réussit à concilier son idée et les avis de l'architecte, des entreprises et de la municipalité. Chacun des quatre autels de l'église est orné d'un retable sculpté, d'une beauté remarquable. Ils sont classés Monuments Historiques.

À l'occasion de ces imposants travaux, l'église est élargie et assainie. On canalise les eaux qui viennent du voisinage. On supprime le cimetière des enfants qui s'appuyait aux murs du bâtiment. On construit une sacristie décente.

Il faudra encore reconstruire le clocher et le pourvoir en cloches. Celles que nous avons aujourd'hui portent les dates l'une de 1925, l'autre de 1948.

Saint Aventin patron de la paroisse, a sa chapelle et sa statue à l'extrémité du bas-côté sud. La statue du titulaire de l'église, Saint Etienne, tenant à la main la palme du martyr est tout près, sur son socle mural. La chapelle du Rosaire (dans le renforcement du bas-côté nord), a conservé les peintures d'avant 2003. On y voit le ciel bleu étoilé, caractéristique des églises de Limagne, disent certains spécialistes.

Le cœur de Massillon, et les restes de Guillaume Duprat, exhumés au Couvent des Minimes qu'il avait fondé, sont conservés dans un petit caveau. Au-dessus des stalles du chœur sont apposés des blasons de quelques évêques ayant résidé au Château. Les vitraux historiés datent du 20^{ème} siècle. On les doit à de généreux bienfaiteurs. Les statues représentent des personnages bibliques.

L'église reste normalement ouverte dans la journée. Une personne dévouée s'en charge.

Article écrit par Jeannette ECKERT

Notre commune doit évidemment son nom à la position avantageuse qu'elle occupe et aussi à la présence des évêques de Clermont ayant fait du château leur résidence secondaire. Ce nom a souvent changé depuis le XII^e siècle.

1103 : Bellum Regardum

1262 : Belregard

1318 : Belli Regardi

1560 : Ville de Beauregard

1789 : Beauregard l'Évêque

Puis pendant quelques années suivant la Révolution, Beauregard-ès-Allier avant de redevenir Beauregard-l'Évêque.

Association pour le Don de sang bénévole du canton de Vertaizon

Les membres de l'association des donneurs de sang bénévoles du canton de Vertaizon et l'Établissement français du sang remercient les **39** donateurs bénévoles dont 2 nouveaux qui se sont présentés en juin et qui sont venus faire ce beau geste de solidarité. Une poche de sang peut sauver 3 vies.

Solidarité il y en a de moins en moins, il y a quelques années il y avait presque 70 donateurs à chaque collecte aujourd'hui à peine 40 alors que la population de Beaugard augmente.

Les causes sont multiples, les anciens arrêtent avec la limite d'âge et les nouveaux ne sont pas là pour la relève. Beaucoup d'appels aux dons sont lancés sur tous les médias pour recruter des donateurs.



Tableau d'une bénévole

L'association recherche des bénévoles qui sont prêts à donner un peu de leur temps pour la bonne cause.

Le président et les membres de l'ADSB vous souhaitent une bonne année 2024 en comptant toujours sur vous pour venir nombreux lors des collectes pour le bien être des malades.



DATES DES COLLECTES EN 2024 DANS LE CANTON

- Beaugard-l'Évêque : **Mardi 28 mai et Vendredi 29 novembre de 16h30 à 19h30**
- Chauriat : **Vendredi 26 janvier et Jeudi 8 août de 16h30 à 19h30**
- Vertaizon : **Vendredi 29 mars et vendredi 4 octobre de 16h à 19h**

Depuis le confinement, l'EFS favorise les collectes sur réservation. Cela évite les files d'attente mais les donateurs sans rendez-vous sont aussi les bienvenus. Pour rappel une carte d'identité est demandée lors du don.

Lors de la réception du message de l'EFS, il faut faire la réservation sur **mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr**. Le lien est en fin de message.

Le besoin est toujours plus important, il faut 10 000 dons par jour en France.

(Pour information, une femme peut donner 4 fois par an et un homme 6 fois en don de sang et en plasma tous les 12 jours avec un maximum de 24 dons par an).

Les stocks en produits sanguins, (sang, Plasma et plaquettes) sont toujours limités. Pour 2024, les besoins en plasma sont toujours importants pour le LFB qui fabrique des médicaments dérivés du sang, aujourd'hui il faut savoir que plus de la moitié des besoins proviennent de l'étranger (Amérique). Il faut prendre rendez-vous avec l'EFS au **04 73 15 20 20**.



Président : **Paul DELAIRE**
06 33 68 33 98
delaire.paul@orange.fr

Vice-Président : **Bernard DUPLOUY**
06 41 29 24 35





Liberté
Égalité
Fraternité



Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...

Les services du quotidien
à moins de 30 minutes
de chez vous.

BEAUREGARD
L'ÉVEQUE

SEMAINE PAIRE
Sur le parking vers la mairie
les mercredi de 13 h 15 à 16 h

**2 AGENTS
À VOTRE SERVICE**



*Retrouvez toutes les dates du passage du Bus France Services en consultant le site internet centreaasoemploi.wixsite.com/index ou en téléphonant au 06 21 03 28 47.

L'État et ses partenaires sont à vos côtés :





Janvier

- Dimanche 7** **Vœux de la Maire et du Conseil des jeunes** / Salle d'expo Médiathèque
Repas des Aînés de la commune / Maison du Peuple
Samedi 20 **Fête du jeu (Association des Parents d'Élèves)** / Maison du Peuple
Samedi 27 **Sainte Barbe des Pompiers** / Maison du peuple

Février

- Samedi 10** **Carnaval (Association des Parents d'Élèves)** / Maison du Peuple
Samedi 10 **Présentation du prix des lecteurs en bibliothèque** / Médiathèque
Samedi 17 **Belote des Amis du Coudert** / Maison du Peuple

Mars

- Mardi 19** **Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie** / FNACA / Municipalité
Samedi 30 **Repas RASB** / Maison du Peuple

Avril

- Mardi 2** **École spectacle les 3 Chardons**
Samedi 6 **Concert (Chorale « Au Cœur des Chants»)** / Maison du peuple
Samedi 13 et
Dimanche 14 **Bourse aux vêtements (APE)** / Maison du Peuple

Mai

- Lundi 8** **Cérémonie du 8 mai 1945** / Municipalité
Mardi 28 **Don du Sang** / Maison du Peuple
Vendredi 31 **Lectures « Croc'en livres »** / Médiathèque

Juin

- Dimanche 2** **Vide grenier (APE)** / Maison du Peuple
Vendredi 7 et
Samedi 8 **Fête du Foyer d'Animation et de Loisirs**
Dimanche 9 **Élections Européennes** / Maison du Peuple
Samedi 22 **Assemblée Générale du RASB** / Maison du peuple
Samedi 29 **Fête du Village - Kermesse de l'école (APE)**

Juillet

- Vendredi 14** **Cérémonie Fête Nationale**

Septembre

- Samedi 7** **Inscriptions du Foyer d'Animation et de Loisirs**
Samedi 14 et
Dimanche 15 **Fête de la Bière**
Samedi 21 et
Dimanche 22 **Marche (Vivre à Beauregard l'Evêque)**
Vendredi 27 **Municipalité** / Maison du Peuple

Octobre

- Samedi 26** **Soirée choucroute des Pompiers** / Maison du Peuple
Jedi 31 **Halloween (Association des Parents d'élèves)** / Maison du Peuple

Novembre

- Samedi 2** **Assemblée Générale de la Pétanque**
Samedi 9 **Concours de Belote (Les Amis du Coudert)** / Maison du Peuple
Samedi 11 **Commémoration du 11 Novembre** / Municipalité
Dimanche 17 **Concert Chorale au Cœur des Chants** / Maison du Peuple
Samedi 23 **Loto de l'école** / Maison du Peuple
Vendredi 29 **Don du Sang** / Maison du Peuple
Samedi 30 **Marché de Noël (APE)** / Maison du Peuple

Décembre

- Dimanche 8** **Repas des Aînés** / Maison du Peuple
Samedi 14 **Loto du RASB** / Maison du Peuple

Ordures Ménagères collectées le **LUNDI EN SEMAINE PAIRE**

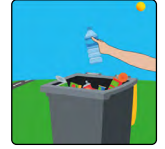
Emballages Recyclables collectés le **LUNDI EN SEMAINE IMPAIRE**

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 L Férié	1 J	1 V	1 L Férié	1 M Férié	1 S
2 M	2 V 05	2 S	2 M	2 J	2 D
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V 18	3 L
4 J 01	4 D	4 L	4 J 14	4 S	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J 23
7 D	7 M	7 J 10	7 D	7 M	7 V
8 L	8 J 06	8 V	8 L	8 M Férié 19	8 S
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J Férié	9 D
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L
11 J 02	11 D	11 L	11 J 15	11 S	11 M
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J 24
14 D	14 M	14 J 11	14 D	14 M	14 V
15 L	15 J 07	15 V	15 L	15 M 20	15 S
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L
18 J 03	18 D	18 L	18 J 16	18 S	18 M
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L Férié	20 J 25
21 D	21 M	21 J 12	21 D	21 M	21 V
22 L	22 J 08	22 V	22 L	22 M 21	22 S
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L
25 J 04	25 D	25 L	25 J 17	25 S	25 M
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J 26
28 D	28 M	28 J 13	28 D	28 M 22	28 V
29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S
30 M		30 S	30 M	30 J	30 D
31 M		31 D		31 V	

LUNDI



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Je sors mon bac quand il est plein



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V Férié	1 D
2 M	2 V 31	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 M	3 J 40	3 D	3 M
4 J 27	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 J 36	5 S	5 M	5 J 49
6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J 45	7 S
8 L	8 J 32	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 M	10 J 41	10 D	10 M
11 J 28	11 D	11 M	11 V	11 L Férié	11 M
12 V	12 L	12 J 37	12 S	12 M	12 J 50
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D Férié	14 M	14 S	14 L	14 J 46	14 S
15 L	15 J Férié 33	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 M	17 J 42	17 D	17 M
18 J 29	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 J 38	19 S	19 M	19 J 51
20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J 47	21 S
22 L	22 J 34	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 M	24 J 43	24 D	24 M
25 J 30	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M Férié
26 V	26 L	26 J 39	26 S	26 M	26 J 52
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 S	28 L	28 J 48	28 S
29 L	29 J 35	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M	31 S	31 J	31 J 44		31 M 01



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je contacte le SBA en cas de déménagement



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit) Les ordures ménagères n'y sont pas acceptées



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé et celle de mes voisins





Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?



Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?



J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?



J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?



**Pour toutes les questions juridiques, financières
ou techniques sur le logement et l'habitat,
le bon réflexe c'est l'ADIL !**



Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits

04 73 42 30 75

www.adil63.org



ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE :



21% des dépenses énergétiques des communes

32% de la consommation d'électricité des communes

4 100 heures d'éclairage par an *pour un fonctionnement continu*

1 point lumineux représente **25€/an** en entretien

Coût en énergie d'un point lumineux*

89€/an
Fonctionnement continu

51€/an
6h de coupure par nuit

39€/an
8h de coupure par nuit

*sur la base du tarif réglementé de vente au 01/08/2023

POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT ?

RÉALISER DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES

30% d'économies sur la facture d'électricité

*pour une coupure de 5h par nuit

LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Jusqu'à **70%** d'économies sur la consommation

*en rénovant le parc d'éclairage public et en appliquant une extinction nocturne

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

L'éclairage nocturne a un effet néfaste sur la faune et la flore et participe à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes.

PRÉSERVER LE CIEL NOCTURNE

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT

L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

QUESTIONS/RÉPONSES

Pourquoi éclairer-t-on l'espace public ?

- Pour des raisons de sécurité, pour voir et être vu dans les espaces définis par le conseil municipal de la commune.
- Cependant, l'éclairage public doit être raisonné et adapté aux besoins des usagers et ne doit pas empiéter sur l'espace privé.

L'extinction de l'éclairage public augmente-t-il l'insécurité ?

La coupure de l'éclairage public en milieu de nuit augmente le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité en elle-même. Selon l'ONDPRP, la majorité des cambriolages et agressions ont lieu en plein jour et non en cœur de nuit.

EN INSTALLANT DES DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS OU EN ÉCLAIRANT UNIQUEMENT LES ZONES LES PLUS DANGEREUSES ET LES OBSTACLES, LES USAGERS SE SENTENT PLUS EN SÉCURITÉ TOUT EN UTILISANT UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ ET RAISONNÉ.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME ACCOMPAGNE CHAQUE COMMUNE QUI LUI A TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC, DANS SA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE.



★ L'aventure continue de s'écrire avec vous... ★



www.beauregardleveque.fr